Guide pour l'évaluation des compétences Bachelor HES-SO en Soins infirmiers

Adopté par la Conférence des responsables locales et locaux de la filière Soins infirmiers (CORESLOC) **le 10 juin 2022**

Modalités d'utilisation du document d'évaluation des compétences

Le niveau de développement des compétences est spécifié pour chaque année de formation et pour chaque compétence. Cela a pour but de soutenir la ou le praticien·ne formateur·trice dans la démarche d'évaluation et garantir une équité entre les étudiant·es.

Le référentiel de compétences présente huit compétences[1] qui sont travaillées et évaluées indépendamment pour chaque année de formation selon des niveaux taxonomiques différents, répondant à la classification suivante :

1re année de formation : niveau novice
2e année de formation : niveau intermédiaire
3e année de formation : niveau compétent

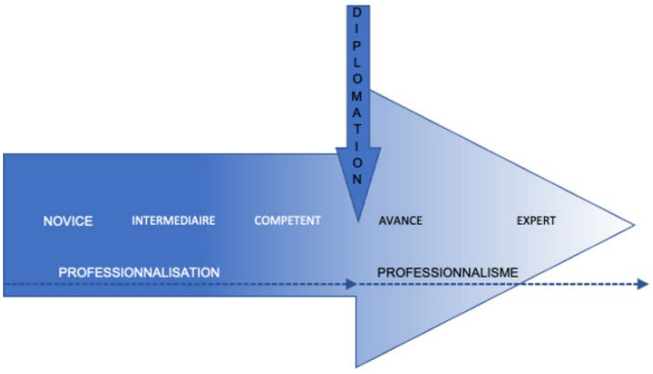

Figure 4 : Echelle de développement d'une compétence adapté de Faucher, 2009

Chaque compétence est évaluée en regard des indicateurs correspondants, selon la grille d'évaluation suivante :

- Acquis (Maîtrise)
- En voie d'acquisition (Maîtrise partielle)
- Non acquis (Maîtrise insuffisante)

Les commentaires spécifiés dans la rubrique du document d'évaluation des compétences « commentaires éventuels » justifient l'évaluation de chaque compétence grâce à l'illustration par des éléments situés. Ils soutiennent l'étudiant·e dans son processus de développement des compétences. Ils permettent également, grâce à des exemples précis d'argumenter l'échec d'un stage

[1] Le rôle d'expert·e est composé de deux compétences (expert I et expert II). Chacune de ces compétences est considérée à part dans cette évaluation.

Échelle guidant l'attribution de la note

Résultat :

☐ **A** ☐ **B** ☐ **C**

☐ **D** ☐ **E** ☐ **F**

Première année de formation

A : Toutes les compétences sont acquises
B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
D : Trois compétences ou plus sont en voie d'acquisition et/ou une compétence est non acquise
E : Deux compétences sont non acquises
F : Trois compétences ou plus sont non acquises

Deuxième année de formation

A : Toutes les compétences sont acquises
B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
D : Trois compétences ou plus sont en voie d'acquisition
E : Une compétence est non acquise
F : Deux compétences ou plus sont non acquises

Troisième année de formation

A : Toutes les compétences sont acquises
B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
D : Trois compétences sont en voie d'acquisition
E : Quatre compétences ou plus sont en voie d'acquisition
F : Une compétence ou plus est non acquise